



Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

**MESSAGE DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF
DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
BRAULIO FERREIRA DE SOUZA DIAS
à l'occasion de la
JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
le 22 MAI 2015**

« La biodiversité pour un développement durable »

La biodiversité constitue un fondement essentiel des systèmes qui sont à la base même de la vie sur Terre et dont dépendent les générations présentes et futures pour leur développement et leur bien-être. La diversité biologique et les services écosystémiques qu'elle fournit sont indispensables à un développement durable et à des moyens d'existence viables, deux priorités des Nations Unies spécifiquement dans le cadre du programme de développement des Nations-Unies pour l'après-2015. C'est pourquoi le thème 2015 de la Journée internationale de la diversité biologique est « La biodiversité pour un développement durable ».

La biodiversité fournit les biens de base nécessaires au bien-être des humains, notamment de la nourriture, des fibres, des combustibles et des médicaments. Elle est à la base de toutes les fonctions des écosystèmes et des avantages en découlant qui sont primordiaux pour le bien-être des humains, non seulement sur le plan de l'économie, mais également pour notre santé, notre sécurité alimentaire, la prévention des risques naturels et nos racines culturelles.

Au XXI^e siècle, la conservation, la restauration, l'enrichissement et l'utilisation de la biodiversité de manière durable peuvent fournir des solutions à tout un éventail de défis qui se posent au bien-être des humains et à la durabilité, notamment l'élimination de la pauvreté, la sécurité alimentaire, une production et une consommation durables, la réduction des risques de catastrophes et les changements climatiques.

Par exemple, il convient de protéger les écosystèmes et d'assurer aux plus démunis et aux groupes vulnérables un accès aux services écosystémiques; cela constitue un élément essentiel de l'élimination de la pauvreté. De plus, la biodiversité est à la base d'une agriculture durable, d'activités de pêche durables et de pratiques de foresterie durables, toutes essentielles pour garantir la sécurité alimentaire et la diversité du régime alimentaire. Par ailleurs, la protection et la gestion durable des forêts et des bassins versants, pour lesquels la biodiversité est fondamentale, sont déterminantes pour garantir la sécurité de l'approvisionnement en eau et réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. En outre, freiner la déforestation et la dégradation des écosystèmes, promouvoir la restauration des écosystèmes et augmenter les stocks de carbone des forêts, des zones humides, des zones arides, des pâturages et des terres cultivées sont des moyens peu coûteux d'atténuer les effets des changements climatiques et génèrent en outre des avantages sociaux et économiques additionnels. Cette liste est loin d'être exhaustive.

En matière de conservation de la diversité biologique et de bien-être de l'humanité, nous nous trouvons à la croisée des chemins. Plus tard cette année, le programme de développement des Nations-Unies pour l'après-2015 sera adopté par les gouvernements du monde entier, au cours d'un



Convention sur la
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'environnement
413 rue Saint-Jacques, Bureau 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



sommet de haut niveau des Nations Unies. Conformément à un mandat établi lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), en juin 2012, le nouveau programme contiendra un ensemble d'objectifs de développement durable.

Un cadre convenu à l'échelle mondiale est déjà en place pour aborder la problématique biodiversité-développement durable, à savoir le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et ses Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, adopté sous les auspices de la Convention sur la diversité biologique en 2010 et réaffirmé par les gouvernements dans le document final du sommet Rio+20.

Les débats en cours à l'Assemblée générale des Nations Unies sur le programme de développement pour l'après-2015 attestent également d'une compréhension du fait que réaliser les Objectifs d'Aichi contribuerait considérablement à la solution des grandes priorités mondiales de façon plus générale. La biodiversité est au cœur de deux des objectifs de développement durable proposés et est présente dans les buts de plusieurs autres.

Nous ne pourrions concrétiser un développement durable et les objectifs établis dans le programme développement pour l'après-2015 si nous ne mettons pas effectivement en œuvre le Plan stratégique pour la diversité biologique et ne réalisons pas les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité. De même, nous ne pourrions réaliser les objectifs convenus au niveau international de protection et de restauration de la biodiversité et de son utilisation durable et équitable si nous n'intégrons pas fermement la diversité biologique dans les politiques plus globales de développement durable et dans la mise en œuvre de ces politiques.

Le moment est venu de lancer une action à l'échelle mondiale qui engage les gouvernements, les entreprises, la société civile, les peuples autochtones et les particuliers. Nous avons une responsabilité envers les générations futures, celle de garantir que la diversité biologique leur fournira les mêmes avantages dont nous avons bénéficié. Voilà en vérité l'avenir que nous voulons, un avenir où l'humanité vit en harmonie avec la nature.



22 MAI 2015
JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
BIODIVERSITÉ AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE